

# Une mutuelle pour tous les contractuels



6 novembre 2013

**A**ujourd'hui, La CFDT a signé l'accord pour la prévoyance santé des cheminots contractuels !

C'est une véritable révolution qui va s'opérer à la SNCF, à partir du 1er janvier 2014, les salariés cheminots contractuels vont pouvoir bénéficier d'une prévoyance et d'une complémentaire santé.

Cet accord met en valeur le travail de négociation de la CFDT Cheminots qui s'est retrouvée bien souvent seule organisation syndicale à la table des discussions.

**Avec la CFDT  
demain une mutuelle prévoyance  
pour tous les cheminots !**

Pour la CFDT, cet accord ne constitue qu'une étape, désormais nous souhaitons étendre ce dispositif aux cheminots du cadre permanent.

### Quelques informations pratiques

A noter, la souscription est obligatoire sauf quelques exceptions (exemple: couple de contractuels ou conjoint disposant déjà d'une mutuelle dans son entreprise, etc..)

### Pour la complémentaire santé

La cotisation pour l'offre de base sera prise en charge à hauteur de 60% par La SNCF, restera 40% à la charge du salarié.

Des garanties facultatives seront proposées aux salariés qui le souhaitent

Il y aura 2 types de cotisations :

- une pour les célibataires dits "isolés",
- une "famille" qui concernera l'ensemble du foyer.

### Pour la prévoyance

En cas d'arrêt de travail ou de maladie, continu ou discontinu de 6 mois il y aura un dispositif de maintien de salaire. Une journée de carence sera appliquée.

Au delà de 6 mois d'arrêt de travail ou maladie, le régime de prévoyance prendra le relais en proposant un régime d'indemnisation améliorée.

**Pour un agent dont la rémunération est de 1675€ brut, la cotisation sera de :**

Cotisant seul isolé	Cotisant famille
Part agent: 19,27€	Part agent: 48,13€
Part SNCF: 28,91€	Part SNCF: 72,18€
Cout Total: 48,17€	Cout Total: 120,30€

### Calendrier

**Novembre :**

Envoi du kit d'adhésion par la SNCF

**Décembre :**

Réception de la carte de bénéficiaire du régime de frais de santé



**consultez les tracts sur le site : [www.cfdt-cheminots.org](http://www.cfdt-cheminots.org)  
S'ENGAGER POUR CHACUN, AGIR POUR TOUS !**

**Prévoyance contractuels,  
la CFDT assure !!**



**CFDT Cheminots**

47-49, Av Simon Bolivar  
75019 PARIS

Tel. 01 56 41 56 70

Fax 01 56 41 56 71

[contact@cfdtcheminots.org](mailto:contact@cfdtcheminots.org)